

Orientations

Orientation 3.1.2 Diversifier l'offre autour des pratiques de randonnée

Contexte

La Vanoise se prête à la pratique de la randonnée sous différentes formes, allant de la simple excursion à l'itinérance*.

[...]

Enjeux

Cet objectif s'inscrit dans l'enjeu Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui constitue un axe stratégique de la charte. Il recoupe également l'enjeu Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire.

Lignes directrices de l'orientation

[...]

- Favoriser les synergies entre acteurs et placer le parc national de la Vanoise dans un rôle fédérateur en s'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise dans le coeur du parc national.

[...]

- Rechercher avec le Conseil général et les collectivités des solutions pour améliorer le confort et la sécurité des cyclistes et valoriser les itinéraires emblématiques de grands cols.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux acteurs partenaires
3.1.2.a - Améliorer et pérenniser le réseau de sentiers de promenade et de randonnée en : - identifiant et promouvant des boucles de promenade	Conseil aux maîtres d'ouvrage, participation à la promotion de l'offre, maîtrise d'ouvrage à proximité du coeur		Maîtrise d'ouvrage Intercommunalités, Conseil général, FFR

Orientations

<p>aisément accessibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurant la qualité de l'aménagement et de l'entretien : plate-formes, <p>signalétique directionnelle connectée entre le coeur et l'aire d'adhésion,</p> <ul style="list-style-type: none"> - privilégiant les matériaux endogènes et les techniques traditionnelles, - assurant l'interface cohérente entre le schéma de sentiers à compétence <p>parc national (coeur et accès au coeur) et les autres sentiers gérés par les communes ou les intercommunalités,</p> <ul style="list-style-type: none"> - donnant une priorité .aux « grands » itinéraires existants (GR 5 et GR 55, Via Alpina) 			
<p>3.1.2.b - Moderniser et créer des sentiers d'interprétation accessibles</p> <p>(confort d'usage pour tout public). Ces sentiers seront cohérents en termes</p> <p>d'aménagement, complémentaires en termes de thématiques, et en lien fonctionnel avec des structures d'accueil sur chaque site (refuge-porte par exemple). La création de ce type de sentier sur des sites de grande naturalité et non dotés de structure d'accueil sera évitée</p>	<p>Conseil aux maîtres d'ouvrage, participation à la promotion de l'offre</p>	<p>Maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Intercommunalités, Conseil général, FFP</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>3.1.2.d - Valoriser les territoires labellisés : réserves naturelles, arrêtés de biotope, sites Natura 2000, sites classés.</p>	<p>Participation à la promotion de l'offre</p>		<p>Offices de tourisme, professionnels du to</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Orientations

<p>3.1.2.g - Poursuivre l'effort d'adaptation spécifique des refuges « bord de route » dans le sens d'un accueil tous publics (handicaps, enfants, scolaires, non-initiés, réunions professionnelles, événements familiaux...), d'outils d'animation et de sensibilisation (salles, expositions, équipements vidéo), d'aménagements périphériques d'interprétation</p>	<p>Animation, gestion des refuges en propriété</p>	<p>Prise en compte dans la gestion des refuges communaux</p>	<p>FFCAM, propriétaire</p>
<p>3.1.2.h - Encourager la création de produits de séjour fixe en vallée ou stations intégrant une ou plusieurs nuits en refuge</p>	<p>Animation, gestion des refuges en propriété</p>	<p>Prise en compte dans la gestion des refuges communaux</p>	<p>FFCAM, propriétaire gardiens de refuges, office de tourisme</p>
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>3.1.2.j - Promouvoir la mise en réseau des refuges dans une complémentarité de l'offre du coeur du parc national et de l'aire d'adhésion</p>	<p>Promotion, animation du réseau</p>		<p>Offices de tourisme, FFCAM, Savoie Mor Blanc Tourisme</p>
<p>3.1.2.k - Soutenir l'effort de gardiennage de certains refuges pour la saison de randonnée à skis ou à raquettes et promouvoir ces refuges dans ce cadre</p>	<p>Gestion des refuges en propriété, démarche auprès des autres propriétaires, coordination et promotion</p>	<p>Prise en compte dans la gestion des refuges communaux, participation au « réseau » de refuges</p>	<p>FFCAM, propriétaire agente touristique départementale</p>
<p>3.1.2.l - Aménager des voies cyclables et promouvoir ces itinéraires</p>	<p>Participation à la promotion de l'offre</p>		<p>Conseil général</p>
<p>3.1.2.m - Co-construire l'offre de découverte des patrimoines à l'aide de Vélos à assistance électrique</p>	<p>Co-construction des itinéraires Fabricants et loueurs de vélo</p>		<p>Région, Conseil général, Pays de Ta et de Maurienne</p>
<p>3.1.2.n - Organiser des journées de type « col sans voitures »</p>	<p>Participation à la promotion de l'offre</p>		<p>Conseil général, offic tourisme</p>
<p>3.1.2.o - Favoriser l'adaptation</p>	<p>Participation à la promotion de</p>		<p>Hébergeurs</p>

Orientations

des hébergements et l'accueil des cyclistes (gîtes, hôtels)	l'offre		
--	---------	--	--

Référence ID de l'article : #5011

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 14:40